

**PROVINCE DE L'ONTARIO  
ET  
ASSOCIATION DES MUNICIPALITÉS DE L'ONTARIO**

**DÉCLARATION ANNUELLE COMMUNE DE 2025 RELATIVE AU PROTOCOLE D'ENTENTE**

---

Nous avons le plaisir de présenter la déclaration annuelle commune relative au protocole d'entente (PE) conclu par l'Association des municipalités de l'Ontario (AMO) et la province de l'Ontario pour 2025.

La table de l'AMO sur le PE est un pilier des relations provinciales-municipales et permet aux 444 municipalités de l'Ontario de faire part de leur point de vue sur des enjeux communs d'intérêt prioritaire. Elle représente un cadre de collaboration stable qui permet d'obtenir de meilleurs résultats sur le plan des politiques publiques.

La présente déclaration annuelle fait le point sur certaines de nos activités et réalisations dans le cadre du PE au cours de la dernière année.

**FAITS SAILLANTS DE 2025**

En 2025, nous avons uni nos efforts et la table du PE s'est réunie à 15 reprises. Trente initiatives ont été abordées. Les discussions à la table du PE ont mis l'accent sur la collaboration et les résultats.

Cette année, la collaboration entre la province et les municipalités à cette table a contribué à gérer les défis auxquels sont confrontées les collectivités ontariennes en raison de l'incertitude entourant les relations commerciales entre le Canada et les États-Unis. Plus précisément, nous avons abordé les répercussions des droits de douane et des différends commerciaux et les occasions de tirer profit des capacités des municipalités. Nous avons également traité d'une approche d'approvisionnement accordant la priorité aux fournisseurs ontariens ou canadiens.

Nous continuerons de collaborer en vue de planifier un avenir plus prospère et d'établir des priorités pour l'année à venir. Notre partenariat reste essentiel pour favoriser la résilience de l'économie ontarienne face aux défis que posent les relations entre le Canada et les États-Unis sur le plan du commerce et des droits de douane, et aborder des questions plus larges qui intéressent les collectivités et les résidents.

D'autres enjeux municipaux-provinciaux de longue date ont également été abordés au cours de l'année, dont des mesures visant à accroître l'offre de logements et les liens financiers entre la province et les municipalités.

D'importantes initiatives provinciales ayant une incidence sur le secteur municipal ont été abordées, dont les suivantes :

- Programme de développement des collectivités rurales de l'Ontario (DCRO)
- Plan intégré relatif aux ressources énergétiques
- Comité d'examen des sociétés de distribution locales (SDL)
- Projets de règlement pour le programme des notaires et commissaires aux affidavits
- Modèle de financement des établissements postsecondaires

- Programme pour la prévention et la réparation des nids-de-poule
- Suivi du ministre auprès des municipalités concernant le service de recyclage pour les petits établissements industriels, commerciaux et institutionnels
- Prochaines étapes de l'initiative du gouvernement d'améliorer les offices de protection de la nature
- Politique sur l'harmonisation des normes de construction des routes
- *Loi de 2025 pour protéger l'Ontario en construisant plus rapidement et plus efficacement*
- *Loi de 2025 visant à lutter contre les retards et à construire plus rapidement*
- Plan d'action pour la réconciliation avec les Autochtones de l'AMO

La portée et la diversité des discussions tenues sur ces initiatives à la table témoignent d'un engagement inébranlable envers la collaboration, le partenariat ainsi que l'adoption de politiques et la prise de décisions fondées sur des données probantes.

### **PERSPECTIVES POUR 2026**

En 2026, l'AMO et la province continueront de resserrer les relations entre la province et les municipalités, reconnaissant les avantages de tenir des discussions bilatérales sur les priorités communes qui concernent les administrations municipales et les collectivités.

Au cours de l'année qui vient, l'AMO et la province tiendront des échanges sur des questions prioritaires afin que les administrations municipales soient bien placées et outillées pour contribuer au bien-être de l'Ontario.

L'AMO et la province de l'Ontario se réjouissent de poursuivre leur collaboration et leur partenariat et de continuer à travailler ensemble à la table du PE de l'AMO afin de contribuer à produire des résultats transparents, efficaces et efficaces pour toute la population ontarienne.